

PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2023
1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023
26 È 27 DI GHJENNAGHJU DI U 2023
26 ET 27 JANVIER 2023

2022/E1/014

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN JACQUES LUCCHINI
AU NOM DU GROUPE « FA POPULU INSEME »**

OBJET : Avenir du site de Paddaghju.

Mesdames les Conseillères,

Merci pour vos questions, je partage et comprends votre inquiétude et votre volonté que nous débouchions sur ce dossier.

Je pense qu'il y a effectivement un déficit de communication vis-à-vis des membres du comité de suivi, mais qui ne les concerne pas tous parce que beaucoup de ses membres - je pense notamment aux maires, Jackie Bartoli, et d'autres élus -, sont tenus informés des travaux qui sont réalisés au quotidien. Par contre, il y a un déficit, effectivement, dans l'information du comité de suivi et de ce côté-là, je le regrette et je vous propose d'ailleurs que nous en programmions un rapidement.

Ceci étant, je vais quand même aussi rappeler un certain nombre de choses, que vous savez, mais qu'on ne peut pas ne pas mettre en perspective.

L'agrément a été donné à Petrapola en 1978 et durera jusqu'en 2024.

Nous sommes en charge de ce dossier depuis le 1er janvier 2018. Je n'ai pas besoin de vous dire dans quel état de dégradation étaient les bâtiments ; vous savez dans quel état de dégradation était la structure au point de vue des ressources humaines, vous savez dans quelles conditions on a essayé de fonctionner, y compris d'un point de vue des professionnels de santé. Cet héritage-là, il existe quand même. Nous prenons en charge ce dossier en 2018, en 2019, on affecte des crédits importants et on lance des procédures d'appels d'offres pour réaliser des travaux. Des procédures qui sont infructueuses, vous le savez. A partir de là se greffent 3 catégories de problématiques qu'il faut gérer :

- La problématique de la survenance de la pollution en 2019,
- La problématique de la réhabilitation des bâtiments, qui demande de très lourds investissements,
- La problématique des modalités de gestion qui interfère aussi avec la réhabilitation des bâtiments.

La question des modes de gestion, nous l'avons évoqué ensemble, est ce que l'on va vers une exploitation publique ? Est-ce qu'on fait une délégation de service public ? Il y a aussi le fait que, si il y a un opérateur de service public, quels sont les travaux qu'il prendra à sa charge ? Qu'est-ce qu'on financera, nous ? Je vous signale que l'on a quand même individualisé 4M d'euros de crédits pour pouvoir intervenir.

Concernant les sources, la CDC a commencé les travaux, l'émergence de la source initiale a été localisée et a été dégagée, elle se situe au niveau d'une fracture dans le granit. Il a été procédé à un forage. On a mis en oeuvre des travaux techniques, des essais à la fluorescéine, etc. Des campagnes de prélèvement ont été réalisées sous la direction de l'ARS dans un temps contraint, parce nécessitant des échéances particulièrement éloignées.

Les prélèvements du 30 novembre et du 27 décembre sont indemnes de legionella. Le prélèvement du 15 décembre a bien mis en évidence une très faible présence de legionella. De nouveaux essais à la fluorescéine ont été récemment programmés et nous attendons les résultats définitifs sur la partie dédiée. Nous avons rendez-vous avec l'ARS sur site le 7 février prochain et nous avons bien en tête la nécessité de récupérer cet agrément avant la date d'expiration.

Donc c'est une priorité absolue et j'ai envie de vous dire que de ce côté-là, nous avons beaucoup travaillé. Le déficit d'information vous inquiète ? J'ai quand même eu en permanence le maire, Jacky Bartoli, on réunira le comité de suivi mais le travail a été fait sur la partie urgence.

Sur la partie bâtiminaire, on va faire un certain nombre de travaux qui sont des travaux de confort, ou encore de consolidation. Ce seront plusieurs dizaines de millions d'euros qu'il faudra sans doute investir...

Vous me demandez une étude ? Effectivement, nous avons été destinataires à la fin de l'année dernière d'une étude qui a été faite par des tiers qualifiés, de façon gracieuse, complémentaire ou concurrente. J'ai pris connaissance de cette étude, je l'ai transmise à nos services, j'ai demandé qu'ils en fassent une analyse critique, y compris en comparaison des différentes procédures que nous avons engagées et je me propose de vous communiquer ce rapport et l'éclairage que pourront nous donner les services techniques et juridiques par rapport à ce rapport puisque par définition, comme ils l'ont fait de leur côté, ils n'ont pas tous les éléments que nous avons-nous ; il n'y a donc pas de volonté ni de différer ni de cacher quoi que ce soit.

Concernant les modalités d'exploitation, c'est une problématique juridique que vous connaissez, sur laquelle nous avons fait travailler des AMO et que nous avons vocation à regarder ensemble.

Dernier point, vous pensez que de faire aujourd'hui une structure de type SPL va fluidifier le fonctionnement ? Plutôt que d'avoir aujourd'hui une structure unique qui est la Collectivité de Corse qui essaye de mettre de l'ordre dans les RH, dans les procédures d'appel d'offres etc. ? Nous avons un plan de thermalisme. On a travaillé, on a avancé, mais on rencontre maintenant le problème de la source de Caldaniccia.

On a un plan global et je souhaite que Petrapola retrouve toute sa place. J'ai conscience, quand on a une ressource naturelle comme ça, il faut la préserver et il faut l'exploiter. Et on l'a dit lors du comité de pilotage ; nous sommes d'accord avec le maximum de retombées garanties au plan économique et social. Réunissons le comité de pilotage.

Il y a des difficultés aussi, vous le savez, il y a des réunions qui sont très conflictuelles. Ce n'est pas parce que la commune sera dans une SPL ou une intercommunalité que les problèmes de RH seront réglés.

Essayons donc de régler les choses, c'est un problème important et au même niveau qu'Orezza par exemple, qui sont des problèmes complexes.

Vous me demandiez une méthode de travail, calons les rendez-vous dans une mesure qui nous permet à nous tous de soutenir le calendrier, et essayons de mieux travailler.

Je vais recevoir le maire au début du mois de février pour lui dire, y compris de visu, je sais qu'il y a un comité de vigilance qui s'est constitué et j'ai envie de dire tant mieux, plus on sera nombreux à travailler dans le même sens et plus on se donnera les chances de réussir dans les meilleures conditions.

Je vous remercie.